



1550, rue Metcalfe
bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

Consultation publique Plan d'action famille de Montréal

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE

Date : jeudi 18 octobre 2007
Heure : 14 h
Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe 14^e étage

Étaient présents :

De la Ville de Montréal

M. Pierre Bélec, conseiller spécial au directeur général, affaires corporatives
M. Jean Dominique, chargé de mission, affaires corporatives

De l'Office de consultation publique de Montréal :

Mme Jocelyne Beaudet, commissaire et présidente de la commission
Mme Judy Gold, commissaire
M. Weber Laurent, commissaire
Mme Stéphanie Espach, coordonnatrice de la commission et analyste

1. Accueil et présentation des participants

La présidente de la commission, Mme Jocelyne Beaudet, ouvre la séance et demande aux participants autour de la table de s'identifier. L'objectif de la rencontre est d'exposer le mandat de la commission, le déroulement de la consultation publique et de préparer les séances publiques.

2. La consultation publique

3.1. L'objet de la consultation

La consultation publique porte sur deux documents, le *Cadre de référence Montréal, ville avec enfants* et le *Plan collectif d'action famille 2008-2009, Montréal, ville avec enfants*. Ces deux documents constituent, avec les plans locaux préparés par les arrondissements, le plan d'action famille pour Montréal.

3.2 Les étapes précédant les séances publiques

Des avis annonçant la tenue de la consultation publique seront publiés aujourd'hui le 18 octobre dans le journal *Voir*, le 19 octobre dans le journal de quartier *Le Plateau* et dans le quotidien *Métro*. D'autres avis paraîtront le 25 octobre dans les journaux *Voir* et *Hour* ainsi que dans le *Devoir*, édition du week-end du 19 au 21 octobre. Près de 500 dépliants seront également distribués à plusieurs groupes et organismes du milieu ainsi que dans les bibliothèques de la Ville. Des annonces électroniques seront diffusées dans certaines rames de métro au cours des prochains jours.

3.3 Le déroulement de la consultation publique

La consultation se déroule en deux parties. La première prend la forme d'une séance d'information, de trois ateliers thématiques et d'un forum de discussion via le site Internet de l'Office. La seconde est dédiée à l'expression des opinions et commentaires des citoyens.

Séance d'information

La consultation publique débutera par une séance d'information générale qui se tiendra le 29 octobre 2007, à 19h. Les porte-parole de la Ville sont invités à y exposer le projet et sa démarche d'élaboration. Les participants pourront ensuite poser des questions et obtenir des précisions sur le projet.

Ateliers thématiques

Trois ateliers seront tenus afin de couvrir de façon plus spécifique chacun des domaines d'action du plan.

- Le 30 octobre, l'atelier s'intitule « Loger les familles ». Il vise à aborder la thématique de l'habitation et des familles;
- Le 5 novembre, l'atelier s'intitule « Aménager la ville pour les familles ». Les thèmes abordés porteront sur les déplacements et les services;
- Le 6 novembre, l'atelier s'intitule « Qualité de vie des familles en ville ». L'atelier portera sur l'environnement, la sécurité et les services culturels, de sports et de loisirs.

Le contenu et le déroulement de chaque atelier ont été envoyés aux représentants de la Ville pour faciliter la préparation de leurs présentations et déterminer les personnes-ressources qui les accompagneront. La commission a exprimé des besoins spécifiques tels la présentation des programmes de financement de la Ville pour l'atelier 1, plus d'informations sur les endroits de la réduction de vitesse pour l'atelier 2 et, pour l'atelier 3, la notion de perception de sécurité et les avantages de vivre en ville en ce qui a trait à la santé.

Des panélistes seront présents lors de chaque atelier pour amorcer les échanges et contribuer à enrichir le débat. Les ateliers seront animés par Mme Louise Roy, présidente de l'OCPM.

Forum de discussion

Un forum de discussion via le site Internet de l'OCPM sera actif du 29 octobre au 12 novembre afin de permettre au plus grand nombre de s'informer et d'échanger autour des thématiques proposées. Cinq fils de discussion seront ouverts.

Séance d'audition des opinions et des mémoires

La séance d'audition des mémoires débutera le 27 novembre à 19h. Si le nombre d'intervenants le justifie, des séances supplémentaires d'audition des opinions pourraient être tenues. Pour la deuxième partie, la date limite d'inscription pour une présentation orale ou le dépôt d'un mémoire écrit est fixé au 23 novembre 2007 à 16h.

5. Rôle des porte-parole et des personnes-ressources des services corporatifs

Il est recommandé d'inviter à la séance d'information et aux ateliers thématiques tous les experts aptes à répondre à des questions spécifiques. Si toutefois une réponse ne peut être fournie séance tenante, il est possible de transmettre une réponse par écrit à l'OCPM.

Les porte-parole pour la Ville sont messieurs Pierre Bélec, conseiller spécial au directeur général, affaires corporatives et Jean Dominique, chargé de mission, affaires corporatives. Un micro libre sera mis à la disposition des personnes ressources de la Ville présentes dans la salle et susceptibles d'apporter de l'information supplémentaire.

Madame Jocelyne Beudet invite les représentants à se préparer à des questions portant, outre les thèmes des ateliers, sur la définition de la famille, les statistiques fournies et la portée et la gestion du Plan d'action.

6. Support logistique

L'OCPM se charge de la préparation des salles, de l'accueil, de la sonorisation, de l'écran et de la sténographie. Les services Ville fournissent le matériel nécessaire à leur présentation respective.

7. Documentation

La documentation de référence est accessible au bureau de l'OCPM et sur son site internet. Les deux documents en consultation sont disponibles pour consultation dans les bibliothèques de la Ville. Par la suite, tout document déposé au cours de la consultation devient public, qu'il émane de la Ville, d'un organisme ou d'un citoyen. La commission peut aussi demander à un intervenant de fournir de l'information additionnelle ou l'inviter à produire un document qui sera rendu

public aussitôt reçu. La personne-ressource de l'Office est M. Éric Major, attaché de recherche et de documentation.

8. Varia

Aucun point traité.